

1. Les journalistes

En 2016, la Belgique compte 5679 journalistes professionnels agréés. 2704 d'entre eux sont agréés dans le rôle néerlandophone et 2955 dans le rôle francophone. A noter qu'un nombre important de correspondants étrangers (644) choisissent le rôle francophone, pour des questions de langue.

Les journalistes stagiaires sont au nombre de 445. Du côté francophone, on en recense 154, dont 79 ont été admis en 2016.

En 2016, l'AJP a accueilli 291 nouveaux membres, suite à la fusion avec l'AJPP, Association des journalistes de la presse périodique. Parmi eux, 91 ont le titre officiel, 29 sont des honoraires et 171 sont des collaborateurs de presse (sur la fusion entre AJP et AJPP, lire infra, 3).

En 2016, 102 candidats ont été admis au titre de journaliste professionnel, soit 22 de plus qu'en 2015. Parmi ceux-ci, 48 étaient déjà stagiaires AJP.

L'AJP compte également des membres étudiants (60), correspondants de presse (31) et honoraires (80).

Fin 2016, l'AJP comptait au total 2445 membres, toutes catégories confondues.

Parmi les journalistes professionnels, le taux d'affiliation est de 78.9%. Le graphique suivant permet de voir l'évolution du taux d'affiliation sur les 5 dernières années.

Le graphique suivant permet de visualiser le taux d'affiliation par tranche d'âge (97 % de membres dans la catégorie des moins de 30 ans, 80 % dans la catégorie des 60-69 ans).

Il permet de conclure que le taux d'affiliation chez les jeunes journalistes est plus élevé qu'en fin de carrière.

2. L'équipe, le conseil de direction et les finances de l'Union

Présidé par François Ryckmans, le [Conseil de direction](#) s'est réuni 8 fois en 2016 et le Bureau exécutif 2 fois. Le nombre souvent faible de membres présents au Conseil a donné lieu à un sondage écrit auprès de ceux-ci (21 élus). Où il est apparu clairement que ni les ordres du jour ni l'animation des réunions n'étaient en cause mais, pour l'essentiel, une surcharge récurrente de travail pour chacun dans son média. Le Conseil a entamé une réflexion sur d'autres modalités de fonctionnement.

Au [secrétariat général](#) (8 personnes salariées - 7,1 ETP), Halima El Haddadi a partagé son temps entre AJPro et le projet « Diversité ». Diane Hubert a presté un mi-temps pour AJPro et un mi-temps pour la Commission d'agrément (renfort pour le renouvellement des documents de presse). Les tâches et

responsabilités des autres membres de l'équipe étaient inchangées.

Par ailleurs, Séverine Vanbellingen a quitté l'équipe de l'AJP à la mi-février 2017.

Nos finances

Les comptes 2016 (attestés par un réviseur d'entreprise) et le budget 2017 seront disponibles et exposés en détail lors de l'assemblée générale.

En voici déjà les grandes lignes :

Le budget de l'AJP s'élève à près d'1 million d'€. De ce budget, 137.000 € sont destinés à des organismes tiers (ONP et CDJ) et 220.000 retournent chez les journalistes sous forme de bourses (Fonds) ou de défraiement (Journalistes en classe). Le budget de fonctionnement effectif de l'AJP s'établit aux environs de 645000 €/an.

Les **recettes** et les **dépenses** de l'AJP proviennent des sources suivantes : insérer deux graphiques

3. La fusion avec l'AJPP

Le chantier de la fusion, ouvert sept ans plus tôt, a vu aboutir **la première de ses deux phases**.

Le 14 juin 2016, l'AGJPB et ses ailes AJP et VVJ procédaient en assemblée générale aux modifications statutaires nécessaires pour accueillir dans leurs rangs les journalistes de la presse périodique spécialisée, professionnels et collaborateurs de presse membres de l'AJPP-VJPP. Quatre mois après la signature, entre les associations, d'une convention de fusion, celle-ci était dès lors effective. La fusion des associations et l'intégration des membres sont donc pleinement réalisées.

Le Conseil de direction de l'AJP s'est ouvert à 2 observateurs de l'ex-AJPP, à titre transitoire.

La seconde phase sera la fusion des titres, cartes et commissions de reconnaissance. A cet égard, les contacts pris en 2016 avec le cabinet du Ministre de l'Intérieur n'ont pas été concluants. L'administration (SPF Intérieur) avance la nécessité de modifier la loi de 1963 (agrégation au titre de « journaliste professionnel »). L'AGJPB prône, elle, la seule modification des AR.

En attendant, l'AJP a entamé l'accueil de quelques 200 **nouveaux membres**. Deux séances d'information ont été organisées à leur intention. Pour quelques collaborateurs de presse périodique, l'affiliation ne répondait plus aux conditions. Et certains collaborateurs travaillant en réalité à titre principal ont été aiguillés vers la Commission de reconnaissance ad hoc. Ils devraient donc être reconnus comme professionnels, mais ceci retarde d'autant pour eux l'obtention des documents.

Le secrétariat a aussi reçu quelques remarques sur la carte de « collaborateur de presse » : l'ancien document (de l'AJPP) présentait des allures plus « officielles ». Par contre, les documents de presse se présentent désormais de la même manière pour tous, pour toutes les catégories, et dans tout le pays.

Suite à la fusion, c'est l'AGJPB qui a organisé le [Gala de la presse](#), rencontre des membres autour d'un film en avant-première. Un moment convivial très apprécié !

4. Notre communication, nos médias

Le road show. Conformément aux « lignes de force 2015-2018 » tracées par le Conseil, l'AJP a organisé un « [road show](#) » en FWB. Objectif : rencontrer, durant deux heures à la mi-journée, un maximum de journalistes, correspondants, collaborateur, affiliés ou non, dans leur région et/ou leur rédaction. Trois thèmes étaient systématiquement présentés : les actions de l'AJP, les droits d'auteur, le renouvellement des documents de presse. Des échanges suivaient les exposés.

Bilan chiffré : 16 rencontres de janvier à novembre, 10 villes, 600 sandwiches, 280 journalistes rencontrés et 2 rendez-vous annulés, faute de participants en nombre suffisant.

Sur le fond, les actions de l'AJP sont mieux connues, les rédactions en régions ont apprécié que l'AJP viennent à elles, les contacts furent enrichissants pour tous.

Le folder. Produit pour le road show et comme outil permanent de communication, un folder en accordéon a été réalisé début janvier. Conçu en interne, dessiné par un studio graphique et imprimé en France, il présente les actions, services et valeurs de l'AJP.

Le mensuel. « [Journalistes](#) » (diffusion de 3.300 ex.) a élargi le nombre de contributeurs hors secrétariat général, et plusieurs sujets ont été proposés par des pigistes. Par ailleurs, le renouvellement de sa maquette a été préparé, fin 2016, avec une graphiste professionnelle.

L'agenda. [L'édition 2017](#) a été illustrée sur le thème de la liberté d'expression par des dessinateurs de presse de nombreux pays. Cela fut possible suite à un partenariat négocié avec « Cartooning for Peace » à Paris.

Le site AJP.be et les réseaux sociaux

- **Le site [ajp.be](#)** : le site [ajp.be](#) dont la version actuelle est en ligne depuis 2014, connaît un trafic régulier. En 2016, il totalise en moyenne 14420 visiteurs uniques/mois (+2000 par rapport à 2015) et 32259 visites/mois (+4000 par rapport à 2015).

C'est la rubrique « Emploi » qui suscite le plus d'intérêt. Vient ensuite la rubrique « Actu ».

- **Le compte Twitter et la page Facebook** : [le compte Twitter](#) de l'AJP, actif depuis juin 2009, compte près de 10700 abonnés (+4800 en 2016), 5280 Tweets (+841 en 2016) et 42 listes (+4 en 2016). Les listes regroupent des journalistes belges francophones selon leurs domaines de compétences (économie, société, politique...), leur fonction (caméraman, photographe...), leur statut (freelance). D'autres listes regroupent des comptes traitant des sujets ou des domaines particuliers ayant un lien avec le journalisme (NTIC, monde académique ou politique, organisations de journalistes...). Les listes, régulièrement enrichies, sont publiques et constituent de bons outils de veille et de curation.

[La page Facebook](#), active depuis le mois de mai 2015, compte plus de 1500 « J'aime la page » (+900 en 2016, dont 250 issus de la fusion avec la page de l'AJPP).

Au plan éditorial, le compte Twitter se concentre davantage sur ce qui concerne le journalisme belge francophone ainsi que sur la diffusion des offres d'emploi (usage plus « professionnel »). La page Facebook diffuse des informations plus générales, voire internationales. Pour autant, la page Facebook ne néglige pas le journalisme belge.

5. Agir pour toute la profession : les actions collectives

L'actualité sociale fut relativement calme en 2016. Heureusement pour l'AJP fort mobilisée par la fusion avec l'AJPP, la production du guide « Expertalia », et le road show (voir par ailleurs) notamment.

Quelques dossiers importants pour la profession furent quand même à l'agenda :

Les pensions des journalistes

Lancée en 2015, l'opération de vérification et de régularisation des cotisations dans le régime de pension des journalistes professionnels s'est poursuivie sur toute l'année 2016. Elle n'est pour autant pas terminée, certains employeurs préférant ignorer les rappels envoyés par les Unions professionnelles. Beaucoup d'autres ont régularisé les cotisations dont ils étaient redevables, ramenant plusieurs centaines de journalistes dans le régime.

L'AGJPB a rencontré le ministre Bacquelaire en juillet 2016 pour faire le point sur les régularisations intervenues et solliciter le soutien du SPF pour le recouvrement en cours.

La protection des sources : des espions au secret de l'instruction

La protection des sources journalistiques a été mise sous pression en 2016.

D'abord par l'avant-projet du ministre de la Justice, Geens, visant à ce que les services de renseignement puissent lever les protections dont les journalistes professionnels bénéficient légalement. Ce qui aurait permis que ces services enquêtent à leur sujet plus facilement... les présidents et secrétaires généraux de l'AGJPB/AJP ont rencontré d'urgence le ministre pour lui faire part de leurs [objections](#). Le Conseil d'État a par ailleurs retoqué l'avant-projet. [Ce qui a amené le ministre Geens à finalement le retirer.](#)

Deuxième menace sur la protection des sources : un autre projet du ministre Geens vise à augmenter les peines en cas de violation du secret professionnel. Ce sont les « fuites » dans la presse qui en réalité sont visées. Ce projet vise en fait à faire passer cette infraction dans la catégorie de celles qui permettent l'utilisation de méthodes particulières de recherche, comme les écoutes téléphoniques ou le traçage informatique. Des méthodes qui, si elles sont employées à l'égard des sources des journalistes, aboutiront à leur ôter toute protection. Un dossier qui est toujours d'actualité en 2017.

Enfin, début 2017, [deux incidents \(une perquisition et des écoutes\)](#) montrent que certaines autorités judiciaires ont décidé d'ignorer ou de passer outre la protection légale des sources des journalistes. Un dossier pour lequel toute notre vigilance sera requise en 2017.

Les droits d'auteur

La lancinante question de la part de droits d'auteur (versus honoraires) qui peut entrer dans la rémunération d'un journaliste indépendant n'a pas encore trouvé d'épilogue. Cependant les choses ont bien avancé en 2016.

D'abord l'ISI (Inspection spéciale des impôts) a été déboutée à Namur dans son procès contre des journalistes indépendants de l'Avenir. L'ISI avait requalifié en honoraires les droits perçus par les correspondants. Cette requalification a été annulée par les juridictions namuroises, au motif que « *la rémunération versée aux demandeurs par la SA Editions de l'Avenir couvre notamment la cession de droits* ».

d'auteur ». Et donc, « *l'Administration fiscale a procédé de façon arbitraire* » en taxant au titre d'honoraires des revenus dont elle ne prouve pas qu'ils sont des honoraires. Mais si cette décision remet les compteurs à zéro, elle ne permet toujours pas d'établir une certitude juridique quant à la proportion de droits d'auteurs acceptable par le fisc.

L'AJP, la VVJ et les éditeurs ont tenté d'obtenir une répartition droits/honoraires qui vaille référence pour tous les journalistes indépendants en Belgique. Les discussions ne furent pas simples, d'autant que les éditeurs néerlandophones se sont longtemps accrochés à une rémunération intégrale en droits d'auteur. Questionné à plusieurs reprises au parlement, le ministre des Finances Van Overtveldt a renvoyé à sa circulaire (qui ne règle rien en pratique). Côté francophone, l'AJP et les éditeurs sont d'accord entre eux depuis plus d'un an sur une répartition raisonnable et défendable. Toutes les organisations se sont finalement alignées sur un même accord et les discussions sont actuellement en cours avec les autorités fiscales.

Le soutien aux actions sociales

2016 a été marqué par des licenciements collectifs (Sanoma, 55 personnes), des mobilisations de rédactions (Grenz Echo, avec dépôt de préavis de grève), des remises en question du management (RTBF, malaise social, conditions des pigistes, évolution des métiers). Même si l'AJP n'a pas été sollicitée pour monter au front partout, elle a conseillé les journalistes qui l'ont questionnée et apporté son soutien aux actions collectives.

En presse quotidienne, les négociations barémiques et sur les conditions de travail ont repris en octobre 2016. Elles se poursuivront durant toute l'année 2017.

La déontologie

Outre sa présence régulière et active au sein du [CDJ](#) et de l'AADJ, l'AJP a distribué avec le mensuel « Journalistes » une édition de « DéontoloJ », le trimestriel du CDJ (en janvier) ainsi qu'une « Recommandation pour l'information relative aux personnes étrangères ou d'origine étrangère » (Les Carnet de la déontologie, n°9, mai 2016).

Les relations Presse/Justice

Lors du Procès d'Assises Wesphael, à Mons, l'AJP/AGJPB est [intervendue](#) auprès du magistrat de presse pour que les journalistes puissent bénéficier de conditions de travail correctes.

Le renouvellement des documents de presse

Tous les 5 ans, les documents de presse doivent être renouvelés : il s'agit de vérifier que les titulaires du titre remplissent toujours les conditions légales. Cette tâche revient à la Commission d'agrégation mais crée pour le secrétariat de l'Union un surcroît de travail important.

Les nouveaux documents seront valables pour la période 2017-2021. En 2016, les opérations de renouvellement ont débuté. Et pour la première fois, cette procédure a été entièrement numérisée : finis les kilos de papier à envoyer à la commission !

Les journalistes ont pu au moyen d'un code personnel accéder à une plateforme en ligne afin de compléter leur dossier. Cette procédure a également modifié la manière de travailler des membres de la Commission d'Agrégation, ceux-ci ayant la possibilité de consulter et traiter en ligne les demandes, de manière sécurisée.

Pour répondre au volume des dossiers à traiter (plus de 2200 côté francophone !), la Commission s'est réunie en moyenne deux fois par mois. Début février 2017, 2126 demandes de renouvellement sont

rentrées. Environ 1900 dossiers ont été agréés. 11 dossiers ont été refusés en première instance (certains sont en appel).

Le SPF Intérieur ayant pris un certain retard dans l'impression des documents de presse 2017-2021, la validité des documents 2012-2016 a été [officiellement prolongée par circulaire ministérielle](#) jusqu'au 28 février 2017. Le renouvellement des cartes de presse devrait selon toute vraisemblance s'achever fin mars.

Enfin, les difficultés de renouvellement, particulièrement pour les [photographes de presse](#), ont retenu l'attention du conseil de direction de l'AJP. Une réunion commune AJP/Commission d'agrément a été organisée à la demande de photographes membres. Le conseil de l'AJP a également arrêté une position relative aux [preneurs de son](#) qui vont sur le terrain : ils doivent pouvoir être agréés au titre de journaliste professionnel

International

L'AGJPB a participé à l'AG de la FEJ (Sarajevo) et au Congrès de la FIJ (Angers) où [Philippe Leruth a été élu](#) Président de la FIJ pour un mandat de 3 ans.

Outre ces participations actives dans nos instances internationales, l'AGJPB/AJP a procédé à des interventions plus ponctuelles ([Congo](#), [Turquie](#)) et a interpellé les autorités nationales sur des questions internationales.

6. Aides individuelles et défense en justice

Le **service juridique** de l'AJP répond quotidiennement aux questions des journalistes : barème, tarif, piges, cotisations sociales, pension, licenciement, démission, droits d'auteur, droit à l'image, déontologie, responsabilité professionnelle, TVA, impôts,... le spectre est large ! Au-delà de cette première ligne, le service juridique prend aussi en charge les dossiers qui nécessitent une action judiciaire, soit en demandant, soit en défendant. Il s'agit de **l'assistance judiciaire**, gratuite pour les membres de l'Union.

En 2016, le service juridique a également traité et/ou confié à ses avocats, des dossiers relatifs à :

- des faits de [violence](#) contre des journalistes (agressions) : un de ces dossiers a donné lieu à la condamnation de E. Deroubaix à 100 heures de travail à prester au profit de la collectivité. Et, à défaut d'exécution totale ou partielle, à 10 mois de prison ferme.
- de [licenciement](#) (7)
- de [responsabilité civile](#) (2)
- de [fiscalité des droits d'auteur](#) : l'ISI a ciblé une vingtaine de correspondants de l'Avenir, 10 d'entre eux sont défendus par l'AJP. Il s'agit de correspondants que l'Avenir rémunérait entièrement en droits d'auteur. Trois d'entre eux ont été réglé de manière transactionnelle ; pour trois autres, une décision judiciaire a mis à néant les redressements fiscaux. Les derniers dossiers devraient aboutir en 2017 (sur ce point lire aussi la partie « droits d'auteur » sous le point 5).

Dans tous ces dossiers, l'AJP prend en charge les frais liés à la défense du/de la journaliste.

Pour bénéficier de ce service, il faut que le journaliste soit membre, qu'il ait saisi le service juridique de l'AJP et que le conseil de direction ait donné son accord pour l'assistance judiciaire. L'AJP travaille avec plusieurs bureaux d'avocats spécialisés, qui connaissent parfaitement les spécificités liées à la profession.

7. La formation permanente : AJPro

Pour AJPro, 2016 a été à la fois une année de **pérennité** et de **changement**.

Pérennité d'abord avec la signature en janvier d'une nouvelle convention de 3 ans avec la Fédération Wallonie Bruxelles. Cette convention prévoit un partenariat avec les éditeurs de presse écrite et pérennise la subvention d'AJPro. Changement ensuite, avec une volonté affirmée de faire la part belle aux formations numériques. En effet, à côté des axes classiques (Radio, TV, Photo, Presse écrite, etc.), AJPro a proposé **25 formations numériques** sur un total de **53 formations**.

La mise en place de la nouvelle convention et l'obtention des subsides a quelque peu retardé la sortie du catalogue 2016 et les premières formations n'ont pu être organisées qu'à partir de la mi-avril. Ceci explique la diminution de l'offre de formations (53 en 2016 contre 87 en 2015) et le nombre de formateurs (40 en 2016 contre 56 en 2015).

Mais, cela n'a pas pour autant diminué le nombre de participants :

- **197** personnes différentes enregistrées contre 158 en 2015
- **248** inscriptions enregistrées contre 201 en 2015 (ce qui signifie également que certains s'inscrivent plusieurs fois, voir graphique ci-après).

AJPro: participants et inscriptions enregistrées

Ce graphique présente l'évolution de la fréquentation d'AJPro : à gauche, l'évolution des personnes inscrites, à droite l'évolution des inscriptions totales (certaines personnes ont donc suivi plusieurs formations).

La Summer school

Pour la 4^e édition de la Summer school - une semaine de formation organisée fin de l'été au vert - , AJPro a innové en proposant chaque jour un thème de formation (radio, TV, photo, presse écrite, développement personnel). À côté du thème du jour, d'autres formations étaient proposées pour offrir aux participants un large éventail de possibilités. Déjà organisée en 2015, notre soirée [speed dating « emplois et piges »](#) a, à nouveau, remporté un vif succès, réunissant plus de 60 candidats et une vingtaine d'employeurs du secteur média.

Le prix des formations

En 2016, AJPro est resté fidèle à son ambition d'offrir des formations à des prix très abordables. Le prix des formations variait entre 10 et 300 euros pour les membres AJP et entre 15 et 400 euros pour les non-membres. Pour la troisième année consécutive, des [bons de réduction](#) destinés aux journalistes indépendants, aux journalistes salariés et aux étudiants en journalisme ont été distribués.

Le public cible

En 2016, on notait une belle augmentation du nombre de journalistes professionnels parmi les inscrits (96 en 2016 contre 64 en 2015) ainsi qu'une augmentation du nombre d'étudiants en journalisme (15 en 2016 contre 7 en 2015). Le nombre de pigistes ou journalistes à temps partiel restant relativement stable (29 en 2016 contre 35 en 2015).

8. Soutenir le journalisme d'enquête : Le Fonds pour le journalisme

7 ans – Sept ans d'existence et **29 appels** à projets bouclés. Au total, **164 journalistes**

soutenus et **50 médias** aidés indirectement au moins une fois. Des médias en ligne diffusent régulièrement des sujets en partie financés par le Fonds, comme Dailyscience.be. Certaines enquêtes se déclinent maintenant aussi plus spécifiquement sur des sites web de médias traditionnels (RTBF.be, ParisMatch.be...).

27 projets soutenus en 2016 - Comme chaque année, quatre appels à projets ont eu lieu : **56** demandes de journalistes nous sont parvenues, sollicitant une aide totale de 554.077 euros. **27** projets ont été soutenus pour un montant total de 201.919 euros (des bourses de 1.840 à 15.000 euros).

17 diffusions - En termes de diffusion/publication, 17 projets ont abouti en 2016. Ils sont tous présentés sur le site du Fonds <http://www.fondspourlejournlisme.be/projets-soutenus/>.

Beaucoup de qualité :

- **Aurélié Moreau** et **Mélanie Wenger** (La Libre Belgique) ont enquêté au Cameroun sur le financement de Boko Haram via le trafic d'ivoire <http://www.fondspourlejournlisme.be/livoire-de-boko-haram/>.
- Plus près de chez nous, **Christophe Charlot** (Trends Tendances) a testé et analysé différentes formules d'économie collaborative en Belgique. <http://www.fondspourlejournlisme.be/uberizeme/>.
- De la télé aussi, avec **David Leloup** et son film « A leak in paradise » qui suit un lanceur d'alerte, diffusé sur la RTBF <http://www.fondspourlejournlisme.be/a-leak-in-paradise/>.
- De l'investigation encore, avec **Joël Matriche** (Le Soir) qui a collaboré à la vaste traque des Panama papers <http://www.fondspourlejournlisme.be/ma-maison-au-paradis/>.
- Du transmédia, grâce à **Patrick Séverin** et **Jérôme Durant** (RTBF radio, RTBF.be) qui ont réalisé « Les nouveaux pauvres » <http://www.fondspourlejournlisme.be/les-nouveaux-pauvres/>

6 journalistes primés - Six sujets soutenus par le Fonds ont reçu des prix pendant l'année 2016, en Belgique ou à l'étranger :

- **Eric D'Agostino**, « La nef des fous », Grand prix du jury, ImagéSanté Festival, Liège
- **Roger Job**, « Au cœur des stupés à Charleroi », Prix Belfius de la presse photo
- **Pauline Beugnies**, « Egypte, une jeunesse en marche », Camille Lepage Award - Visa pour l'image à Perpignan
- **Virginie Nguyen**, « Gaza, la débrouille après la guerre », Moscow International Foto Awards - Editorial: photo essay 3e prix

- **Jérôme Durant et Patrick Séverin**, « Les nouveaux pauvres », Meilleure œuvre transmédia, Liège Web Fest
- **Jérôme Durant et Patrick Séverin**, « Les nouveaux pauvres », Meilleure œuvre numérique à la SCAM

9. La plateforme numérique pour les indépendants

La plateforme numérique JournalisteFreelance.be, mise en ligne au mois de mars 2015, est un outil qui offre aux journalistes indépendants différents services. Ceux-ci ont notamment pour objectif d'augmenter la visibilité du travail journalistique, de faire participer le public à son financement (via un « crowdfunding ») et de valoriser les productions journalistiques à travers un espace de commercialisation (boutique) du travail journalistique.

La progression de la fréquentation du site est constante : 100 000 visites depuis son lancement, pour une moyenne de 180 à 200 visites/jour.

Le répertoire, qui compte 135 journalistes, a pour objectif de permettre de trouver, selon des critères de recherche (compétences, domaines d'activité, langue de travail...), un journaliste indépendant capable de traiter un sujet particulier.

Le calculateur de piges et les tarifs permettent de donner des références, d'une part, pour négocier un tarif horaire décent, et d'autre part, pour savoir quels sont les tarifs qui sont (enquête sur les tarifs) ou devraient (barèmes agréés) être appliqués.

Les news permettent de communiquer des infos relatives à la profession et aux membres.

L'agenda répertorie les activités (formations, conférences, événements...) susceptibles d'intéresser les journalistes indépendants.

Le forum a pour objectif de permettre aux journalistes d'augmenter leurs compétences et expériences en les mutualisant et de créer un réseau-ressource de journalistes.

Le crowdfunding fait appel à la « communauté » pour financer un projet. Cette fonctionnalité a pour objectif d'offrir aux journalistes de nouvelles opportunités de financement, de leur permettre de valoriser leur travail, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur indépendance (financière et journalistique). Un projet de crowdfunding a été mené à bien en septembre/octobre (Philippe cornet, reportage photo, plus de 2500€ récoltés). D'autres projets seront lancés prochainement.

La boutique a pour objectif de valoriser, vendre et rentabiliser les productions des journalistes membres ainsi que de développer le réseau/le carnet d'adresse des journalistes. La boutique (ou espace de commercialisation) permettra de mettre en vente les productions (papier, photo, tv, son) des journalistes. Nous sommes en attente de la validation, par le ministre Marcourt, d'une subvention pour financer cet aspect du site.

10. Dans les écoles : journalistes en classe

- En 2016, environ 70 journalistes se sont rendus 412 fois dans les écoles (28 rencontres de plus qu'en 2015). Ces visites se répartissaient pour l'essentiel ainsi : 105 en primaire (-8), 270 en secondaire (+ 24), 20 en supérieur (+ 7).

- Le fascicule pédagogique pour les élèves du fondamental (« Le cahier de l'élève ») a été actualisé et redessiné.

- En octobre, la ministre Isabelle Simonis (Jeunesse) répondait favorablement à une demande de l'AJP de financer l'extension de [JEC hors de l'école](#), pour le secteur Jeunesse. A titre expérimental pour une première année, un subside de 10.000 € a été accordé.

11. Egalité et diversité

L'AJP a signé avec la Direction Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles une convention de quatre ans (2013-2016) lui permettant de réaliser quatre projets relatifs à la diversité dans les médias et dans les effectifs journalistiques. Ces projets sont subventionnés par la FWB à hauteur de 20.000€ par an.

1. La deuxième édition de [l'étude de l'égalité et de la diversité en presse quotidienne](#) (réalisée en 2015) ;
2. La recherche [Global Media Monitoring Project \(GMMP\) 2016](#) (réalisée en 2015-2016) ;
3. Une [base de données d'expertes et de personnes issues de la diversité](#) d'origine (réalisée en 2016) ;
4. Un [kit pédagogique « diversité »](#) impliquant des enseignants en journalisme et communication (à réaliser).

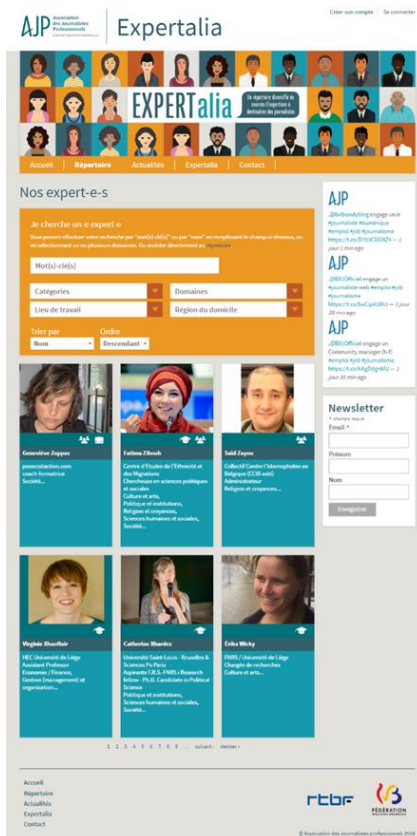
Expertalia.be, le répertoire diversifié de sources d'expertises à destination des journalistes



Le projet qui a occupé l'essentiel de l'année 2016 est [le développement et le lancement de la base de données d'expertes et de personnes issues de la diversité d'origine : Expertalia.be](#)

À travers ses différentes études (www.ajp.be/diversite), l'AJP a pointé les déficits en matière de représentation des femmes et des personnes issues de la diversité d'origine dans les médias, particulièrement dans les rôles médiatiquement valorisants (comme celui [d'expert-e](#)). Mais si ces données chiffrées sont essentielles pour fonder tout processus de sensibilisation, elles ne peuvent à elles seules modifier les pratiques journalistiques. Des outils, internes ou externes aux rédactions, sont nécessaires.

Le répertoire en ligne Expertalia.be a pour objectif d'être un outil simple, efficace et [entièrement gratuit](#) qui accompagne au quotidien les journalistes en quête d'expert-e-s. [Expertalia](#) leur donne l'opportunité de [diversifier les intervenant-e-s](#), les angles, les apports de compétence au sujet traité. Pour accéder aux données privées des expert-e-s, [l'inscription des journalistes sur le site](#) est nécessaire.



• Le développement :

Le développement du site a été confié à Virginie Rorive et à son équipe (www.solution-oriented.be), après un appel d'offre lancé par l'AJP.

L'AJP a préalablement conçu puis supervisé la réalisation de l'**architecture informatique** du site (4 mois de développement, ainsi que plusieurs mois de test et de coordination), l'**habillage graphique** et la **communication**. Le contenu du site (formulaire, à propos, etc.) a été rédigé par l'AJP et intégré par les développeurs.

• La recherche d'expert-e-s dans les domaines académiques, professionnels et associatifs :

Une fois le développement du processus d'inscription terminé, la seconde étape a consisté en la prospection d'expert-e-s. Pour cela, nous avons repéré dans tous les secteurs les personnes relais et les organismes (associations, fédérations, universités, organisations professionnelles, ...) pertinents et pris des contacts personnalisés avec chacun. Par ailleurs, sur base d'une recherche active et individualisée, des contacts ont été pris directement avec des expert-e-s pour les inviter à rejoindre le répertoire en ligne. Les expert-e-s proviennent des milieux professionnel, académique et associatif.

• Le lancement du site :



Le lancement du site a eu lieu le 28 octobre 2016 à la Cité Miroir (Liège).

Cette semi-journée d'études a réuni une centaine de personnes, parmi lesquelles des responsables de la diversité (RTBF, CSA), la coordinatrice du répertoire au Grand-Duché du Luxembourg (www.expertisa.lu), ainsi que des responsables de médias : Barbara Mertens (*Bel RTL*), Béra Ercolini (*Elle Belgique*), Christophe Berti (*Le Soir*), Jean-Pierre Jacqmin (*RTBF*).

• Le folder :

L'AJP a coordonné la réalisation d'un dyptique de présentation qui servira à la communication entourant le projet [Expertalia.be](http://expertalia.be).

Pourquoi EXPERTalia?

Les journalistes font quotidiennement appel à des experts pour enrichir leurs reportages et garantir la qualité de leur information. Mais les femmes et les personnes issues de la diversité sont sous-représentées dans les médias. C'est pourquoi l'AJP et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont lancé EXPERTalia, une banque de données pour favoriser l'égalité et la diversité dans les médias.

Rendre les femmes visibles

Les femmes sont sous-représentées dans les médias. C'est pourquoi l'AJP et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont lancé EXPERTalia, une banque de données pour favoriser l'égalité et la diversité dans les médias.

Être les personnes issues de la diversité

Les personnes issues de la diversité sont sous-représentées dans les médias. C'est pourquoi l'AJP et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont lancé EXPERTalia, une banque de données pour favoriser l'égalité et la diversité dans les médias.

Remerciements

L'association des journalistes professionnels (AJP) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ont financé le projet EXPERTalia.

EXPERTalia.be

Un répertoire diversifié de sources d'expertises à destination des journalistes

Les expert-e-s dans les médias

La grande majorité des experts interviewés dans les médias sont des hommes. Sur 20 experts interviewés, seuls 4 sont des femmes en télévision, et à peine 2 en presse écrite.

En outre, la diversité d'origine observée parmi les experts est très faible, tant en presse écrite qu'en télévision.

Vous êtes un-e expert-e ?

Vous êtes une femme et vous souhaitez être interviewée dans les médias ? Vous êtes une personne issue de la diversité et vous souhaitez être interviewée dans les médias ? Vous êtes un expert et vous souhaitez être interviewé dans les médias ?

Vous êtes journaliste ?

Vous êtes journaliste et vous souhaitez enrichir vos reportages ? Vous êtes journaliste et vous souhaitez être interviewé dans les médias ? Vous êtes journaliste et vous souhaitez être interviewé dans les médias ?

Avec le soutien de la  Avec la collaboration de la 

Pour une information plus égalitaire et diversifiée



Inscrivez-vous sur www.expertalia.be

http://www.ajp.be/telechargements/diversite/expertalia/Folder_Expertalia.pdf

• La revue de presse :

LE SOIR

Un outil pour mettre fin à la suprématie de l'homme blanc dans les médias

L'association des journalistes professionnels lance Expertalia, un répertoire d'expertises et d'experts issus de la diversité afin de permettre aux journalistes de diversifier leurs sources d'information et de mieux refléter la réalité sociologique de notre société.

Un annuaire d'expert(e)s pour favoriser la parité dans les médias

L'association des journalistes professionnels lance Expertalia, un répertoire d'expertises et d'experts issus de la diversité afin de permettre aux journalistes de diversifier leurs sources d'information et de mieux refléter la réalité sociologique de notre société.

Annuaire d'expert(e)s pour journalistes

L'association des journalistes professionnels lance Expertalia, un répertoire d'expertises et d'experts issus de la diversité afin de permettre aux journalistes de diversifier leurs sources d'information et de mieux refléter la réalité sociologique de notre société.

Belgique : l'AJP lance Expertalia, un répertoire d'experts pour diversifier les sources des journalistes

L'association des journalistes professionnels (AJP) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ont financé le projet EXPERTalia.

Une base de données pour favoriser l'égalité et la diversité dans les médias

L'association des journalistes professionnels (AJP) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ont financé le projet EXPERTalia.

Le lancement d'Expertalia a bénéficié d'une bonne couverture médiatique (*Le Soir*, *La Libre Belgique*, *RTBF.be*, ...), ainsi que d'un large relai sur les médias sociaux (<http://bit.ly/2lf4gmt>).

L'AJP continue d'être sollicitée ponctuellement sur la question des expert-e-s dans les médias (*Axelle*, *Marie-Claire*, *RTBF*, etc.).

Liste non exhaustive :

<http://expertalia.be/expertalia-en-parle-dans-les-m%C3%A9dias>

• Bilan d'utilisation Expertalia.be au 1^{er} février 2017:

Expert-e-s inscrit-e-s	285
Journalistes utilisateurs	125
Moyennes des inscrits par mois	50

Chiffres au 06/02/2017

- **Récompenses et nominations :**

visit.brussels organise les **MIXITY Awards** qui récompensent les meilleures initiatives associatives, éducatives, événementielles, culturelles et sportives en matière de diversité.



Après délibération, le jury a retenu au total **40 projets répartis en 4 catégories**. L'AJP a été nominée dans la catégorie "**MIXITY BEST PRACTICE**" pour la base de données Expertalia.be pour laquelle elle touche un prix de 3.000€. Les lauréats dans chacune des quatre catégories, ainsi que ceux des trois prix spéciaux, seront dévoilés au mois de mai prochain lors de la soirée MIXITY Awards.

Des projets en 2017 pour améliorer la diversité dans les médias

- **Développement d'Expertalia**

Expertalia bénéficie d'un partenariat avec la **cellule Diversité de la RTBF**, qui a réalisé une série de vidéos de présentation des expert-e-s pour la conférence de lancement.

La RTBF s'est engagée à réaliser une série de vidéos (30 sur l'année 2017) et organisera des formations en **média coaching** pour celles et ceux qui le souhaitent (3 sessions avec un groupe 10 personnes à chaque fois, ou 2 séances avec 15 personnes).

La collecte des expert-e-s devra être soutenue par une communication ciblée d'abord sur les secteurs où il y a le moins d'expert-e-s inscrits. En 10 ans, le site flamand « expertendatabank » a répertorié 1200 expert-e-s en Flandre. On peut raisonnablement viser le millier d'expert-e-s côté francophone, mais la montée en puissance se fera également sur plusieurs années.

Il ne s'agit donc pas seulement de « tenir à jour » le répertoire. La recherche active se fera aussi par l'organisation d'événements, la participation à des conférences et colloques, l'animation du site Expertalia.

- **Kit pédagogique :**

L'AJP doit encore réaliser le dernier projet diversité de la convention 2013-2016. Il s'agit de la réalisation d'un kit pédagogique destiné aux étudiants en journalisme et en communication : ce dernier projet aboutira au cours du dernier semestre de l'année 2017.

Toutes les études diversité sont consultables sur www.ajp.be/diversite et peuvent être commandées gratuitement en version imprimée sur www.ajp.be/librairie.

12. L'AJP dans les médias, les colloques, les jurys, les débats...

L'AJP est sollicitée et intervient dans les médias, les écoles, les colloques, les manifestations à propos du journalisme, de son évolution, des médias, de la déontologie, de la liberté d'expression, de la diversité...

En Belgique :

- Mouvement des aînés (Débat médias et terrorisme - Namur, 29/1)

- RTBF – JT – Responsabilité des journalistes (09/02)
- Radio Panik (débat – Bruxelles, 17/2)
- RTBF Les décodeurs – débat sur la déontologie (06/03)
- TV Com - Débat sur la diversité (« Hebdomadique » 8/3)
- Média Animation (Débat caricatures – Bruxelles, 21/3)
- Jury Prix Belfius (21/4 et 24/5)
- Province du Brabant W. (Présentation JEC - Wavre, 12/5)
- Médiathèque Braine l'Alleud (Conférence Info violente en TV, 28/5)
- Ateliers d'été du PS – conférence sur l'avenir des médias (Liège, 01/07)
- Conférence de lancement « Expertalia.be » (Liège, 28/10)
- Salon de l'Education (Charleroi, 12/10)
- CSA – conférence « femmes et médias » pour une délégation tunisienne (Bruxelles, 23/11)
- Salon des médias (Namur, 25/11)
- Jury Prix de presse du Parlement FWB (14/11 et 02/12)
- Conférence sur le droit des médias – DEFI (Ihecs Bruxelles, 13/12)
- Alter-égales – Parlement FWB (15/12)
- RTBF (Soir Première, bilan médias – 23/12)

A l'International

- Paris (8-9/12) : Bruxelles Sur Seine II (Egalité/genre)
- Ljubljana (16-18/4) : Ateliers FEJ sur les droits des indépendants
- Zagreb (21-24/03) : Conférence/formation ETUI/FEJ sur les fonds européens en journalisme
- Sarajevo (25-26/04) Assemblée générale de la FEJ
- Angers (7-10/06) Congrès de la FIJ